

Création d'un Bike Park et initiation au Trial VTT

Code GAL :

N° d'opération :

Porteur de projet :



Communauté de
communes de Planèze

Route de Valuèjols
15 300 Ussel

Tél : 04 71 73 28 06

Dates clés :

Septembre 2010 :
Lancement des
travaux

2^{ème} trimestre
2011 : Lancement
de l'initiation

Le projet consiste à accompagner la Communauté de communes de Planèze à élargir son offre d'activités de plein air à destination de la jeunesse du Pays. En effet, depuis quelques années, la Communauté de communes se dote d'équipements en milieu ouvert (accro-branche, murs d'escalade,...) afin d'offrir à ses habitants et aux personnes de passage de nouvelles activités de loisir.

Inscrit dans cette politique, la création d'un Bike Park est une nouveauté sur le territoire du Pays de Saint Flour Haute Auvergne. Les aménagements envisagés et proposés consistent principalement à l'installation d'obstacles naturels ou artificiels sur un terrain dédié à cet effet.

Dans le cadre d'un programme d'animation et dans le souci de faire découvrir ce nouvel équipement, la Communauté de communes souhaite, avec un animateur spécifique, initier gratuitement les jeunes de son territoire aux techniques du trial VTT mais aussi élargir cette possibilité de découverte à d'autres jeunes provenant de centres de loisirs environnants.

Ces journées seront réparties sur les vacances scolaires 2011 d'avril à août à partir d'un planning bien défini. Elle mettra à disposition des jeunes gracieusement les vélos achetés tout spécialement, adaptés à la pratique de ce sport. Tout en promouvant la discipline nécessaire à la pratique de ce sport, les jeunes découvriront une activité VTT jusqu'alors absente de notre territoire.

Ces activités de plein air ouvertes à la jeunesse à différents moments dans l'année et accessibles pour les centres de loisirs de l'ensemble du Pays m contribue ainsi à améliorer l'attractivité de notre territoire par le développement de services à la jeunesse.

Le projet en chiffres :

- Coût total : 14 570.67 € HT
 - Conseil Général du Cantal 3 200.00 €
 - Communauté de communes de Planèze : 2 045.44 €
 - LEADER : 6 411.09 €

Localisation

Andelat, Coltines,
Talizat

CANTAL (15) - FRANCE

Axe 2 : Construction d'une offre de services pour les populations

2.2 a / 321- développer les services spécifiques à la petite enfance et à la jeunesse